

**« Pour Roman Polanski »
La charge de BHL contre Gisèle Halimi**

Dans le bloc-notes de Bernard Henri Lévy publié le 29/10/09 dans le Point, on peut lire une longue plaidoirie « Pour Roman Polanski », dénonçant, ce qui aux yeux de BHL serait finalement « honteux » dans notre pays : s'insurger contre la banalisation du crime de viol qualifié de « *vieille affaire de mœurs* » dans les premières dépêches ayant suivi l'arrestation de Polanski le 26 septembre ; s'insurger contre l'élan collectif d'une certaine opinion qui fait de la jeune victime de l'époque, elle n'avait que 13 ans, une redoutable et coupable tentatrice.

Ainsi pouvons-nous lire entre autre attaques de BHL, celle concernant Gisèle Halimi : *« Il est honteux d'entendre une avocate qui, comme Gisèle Halimi, a passé sa vie à sortir des gens de prison pour des crimes autrement plus lourds que celui que l'on reproche à l'auteur du « Pianiste », hurler avec les loups, chez Taddei : « un crime a été commis, la justice est la même pour tous, Polanski doit être jugé ».*

Ce qui est honteux ici, c'est bien l'amalgame des crimes auquel se livre BHL ; sa manière de faire fusionner tous les crimes. Si Gisèle Halimi a bien, toute sa vie, défendu des prisonniers politiques, considérés en leur temps comme des criminels et devenus aujourd'hui des héros, elle n'a jamais été l'avocate des malfrats ou des violeurs. Quant à l'auteur du « Pianiste » que son art devrait ici protéger de toute atteinte, rappelons qu'il a lui-même à l'époque reconnu les faits pour lesquels il était accusé, puis qu'il s'est enfui des Etats-Unis pour éviter de se soumettre au déroulement de la procédure judiciaire, et c'est bien tout ce qui compte. Laissons la justice passer ; laissons à la vraie victime, celle du viol – soûlée, droguée et sodomisée - quand elle n'avait que 13 ans, la possibilité de retourner à l'anonymat. Rappelons qu'un viol n'est pas une « vague affaire de mœurs », que pour une femme le viol est bien la pire des agressions, et que même si elle a posé dans des magazines, même si elle a un physique de petite femme, une enfant de 13 ans reste une enfant, et que celle que l'on accuse encore aujourd'hui, comme il y a plus de 30 ans, d'avoir, en redoutable Lolita tenté le génial artiste, a bien été violée.

Sophie Couturier.